

Projet d'extension du parc éolien des Mignaudières

Bulletin d'information - Janvier 2020

ABO
WIND

Madame, Monsieur,

En 2016, après plus de 7 ans de travail, la société ABO Wind a mis en service les 6 éoliennes du parc éolien des Mignaudières, à cheval sur les communes de Brion, et La Ferrière Airoux. Forte de cette belle réussite, ABO Wind souhaite continuer à accompagner le territoire à prendre une part toujours plus active dans la transition énergétique.

La technologie éolienne ne cesse d'évoluer. Il en va de même pour les outils de développement d'un projet éolien. Ces évolutions nous permettent aujourd'hui d'envisager une extension sur le secteur des Mignaudières, garantissant une densification de la production d'énergie dans le respect des divers enjeux locaux.

Après avoir rencontré les propriétaires et exploitants du secteur, une pré-étude paysagère analysant la possible densification éolienne de ce secteur a été menée. Sur cette base de travail, des études sur la faune, la flore, le paysage et l'acoustique sont entreprises. Elles donneront forme au projet final, que ce soit sur le nombre ou la disposition des éoliennes.

A ce stade de la démarche, ABO Wind a souhaité partager au travers de ce bulletin des premiers éléments d'information.

Ce bulletin est aussi l'occasion d'annoncer la tenue de permanences d'information. Celles-ci seront l'occasion d'y rencontrer l'équipe ABO Wind qui se tiendra à votre disposition pour échanger et répondre à toutes vos questions. Les dates des permanences vous seront communiquées au printemps 2020.

Localisation du secteur d'étude

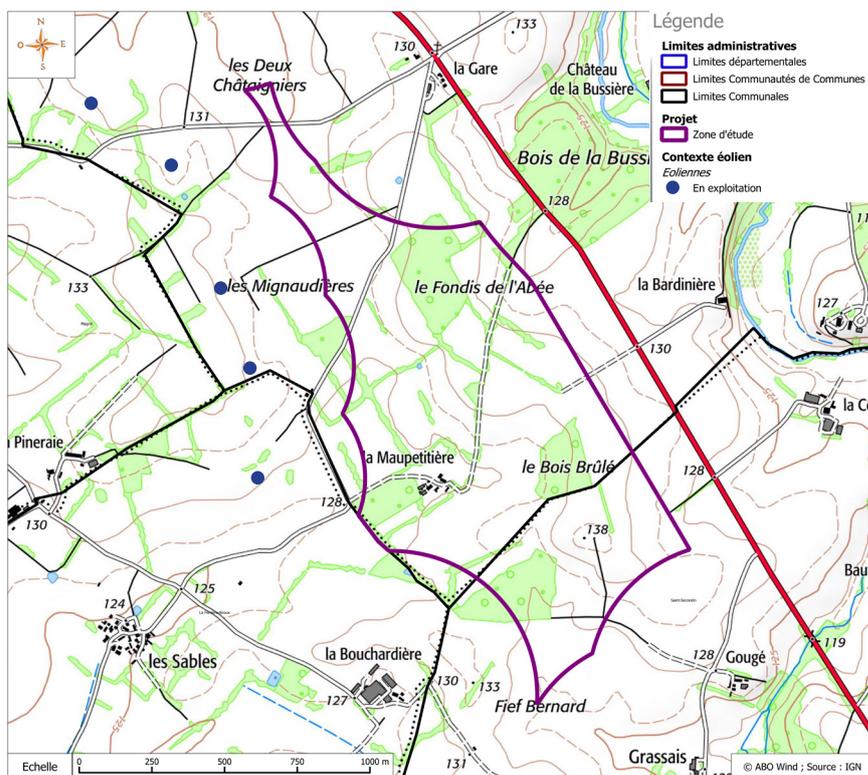
La zone choisie résulte d'une analyse cartographique à l'échelle départementale prenant en compte les différentes contraintes techniques, environnementales et paysagères du territoire. La zone d'extension est définie à 500m des habitations, 500m du parc éolien des Mignaudières, et 200m de la D741.

Le hameau de la Maupetitière, aujourd'hui inhabité, est inclus dans la zone d'étude à ce stade.

Par ailleurs, afin d'être en accord avec les volontés de la DREAL et des services du département, nous respecterons également des distances aux boisements et aux infrastructures :

- 75m des boisements, aucune éolienne ne sera envisagée dans un bois
- Non-emprises sur un faisceau de communication de l'armée

Seuls les résultats des études qui vont être menées seront en mesure de préciser exactement le nombre et l'emplacement des éoliennes. L'extension d'un parc éolien doit se concevoir comme un projet éolien classique, mais doit également tenir compte du parc éolien existant.





2019

- **Printemps** : Prise de contact avec les élus
- **Avril** : Présentation au Conseil Municipal de Saint-Secondin
- **Juillet** : Présentation au Conseil Municipal de Brion
- **Printemps - Été** : Rencontre des propriétaires et exploitants
- **2^{ème} semestre** : Réalisation de la pré-étude paysagère
- Présentation des résultats de la pré-étude aux élus
- Lancement des études faune et flore, acoustique et paysage



2020

- **Janvier** :
 - 1^{er} Bulletin d'information et mise en ligne d'une page internet ;
 - Installation du mât de mesure de vent et d'écoute des chauves-souris
- **Printemps** : Permanences publiques d'informations et mise en place d'un Carnet de liaison en Mairie
- **Sur le reste de l'année 2020** :
 - Réalisation de l'ensemble des études faune et flore, acoustique et paysage
 - Mises à jour régulières de la page internet du projet
 - Informations régulières des habitants des communes et des hameaux avoisinants



2021

- Finalisation des études et rendu des conclusions
- Réflexion sur les variantes d'implantation possibles
- Discussions avec les élus, les citoyens, les propriétaires et les exploitants avant validation du projet final
- Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale auprès de la préfecture
- Analyse du dossier par les services de l'état



2022

- Enquête Publique durant un mois
- Avis émis sur le projet proposé par l'ensemble des services de l'état
- Décision préfectorale sur le projet



2023-2024

- Construction
- Mise en service du parc éolien

Le développement du projet

Fruit de deux années d'études et de concertation, un parc éolien se réalise après des études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de ses parcs : bureaux d'études externes reconnus, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue d'analyser les caractéristiques environnementales de l'aire d'étude du projet et de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.

Vent

2 ans

- Mesurer la vitesse, direction et fréquence du site
- Adapter le plan de bridages acoustiques selon les mesures de vent
- Evaluer l'énergie produite par le parc



Faune et Flore

12 à 18 mois

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et les différents milieux naturels
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles



Acoustique

10 mois

- Établir un état initial de l'environnement sonore
- Choisir l'éolienne adaptée et définir les éventuels plans de bridage permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien



Paysage

10 mois

- Réaliser des photomontages pour visualiser le projet et comparer les différents scénarios d'implantation
- Etudier les perceptions de l'implantation depuis les lieux de vie et depuis les sites patrimoniaux et touristiques.



Le choix du scénario

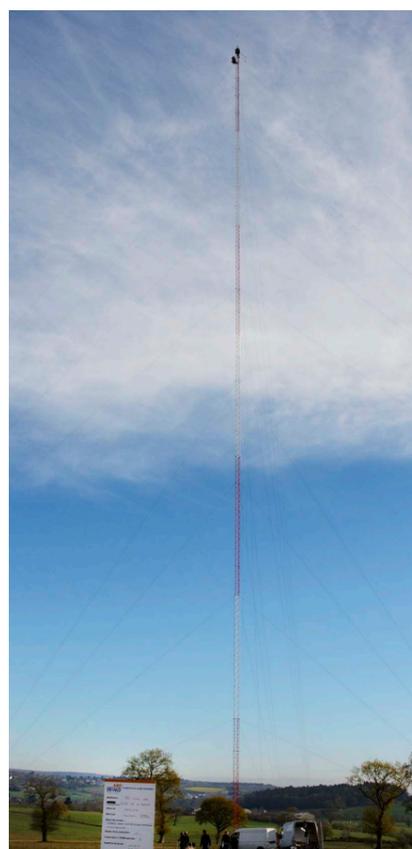
Aujourd'hui, l'emplacement, le nombre et le type d'éolienne ne sont pas encore connus. En combinant les résultats des différentes études, des enjeux observés sur le site et dans un périmètre défini, le scénario le plus adapté au site d'étude sera déterminé.

La mesure du vent : un préalable à tout projet

L'analyse du gisement éolien est un préalable à tout projet car elle permet de vérifier la ressource en vent du site à l'étude.

Un mât de mesure anémométrique sera installé en janvier 2020 pendant 1 à 2 ans sur la commune de Saint-Secondin, afin de recueillir les mesures de vent. Les instruments disposés sur le mât à différentes hauteurs permettent d'établir un profil des vitesses et des directions de vents. Les données récoltées, corrélées avec celles mesurées par les stations météo et satellites des alentours depuis plus de 10 ans, permettent de caractériser le vent sur le long terme.

Enfin, la connaissance des caractéristiques du vent sur le site étudié permettra de définir le ou les types d'éoliennes les plus adaptés au site, d'évaluer quelle distance est à prévoir entre les éoliennes pour minimiser les effets de sillage et d'estimer précisément la production électrique du futur parc éolien.



©ABO Wind - photo d'un mât de mesure

Dans le cadre de l'étude environnementale du projet, nous installons sur le mât de mesure un appareil qui permet de mesurer l'activité des chauves-souris, en enregistrant les ultrasons qu'elles produisent.

La communication tout au long du projet

ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. C'est le gage d'un projet réussi. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet.

La concertation se matérialise tout au long de la vie du projet que ce soit au travers des bulletins d'information, de la tenue d'événements publics d'échanges ou encore par l'implication d'acteurs locaux.

Les permanences publiques du printemps auront pour objet de répondre à vos interrogations, de recueillir vos remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet.

De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne à l'adresse : <https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/mignaudières.html>. Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour échanger sur ce projet.

Focus : le parc éolien des Mignaudières

Le parc éolien des Mignaudières a été mis en service en 2016.



6 éoliennes
2 MW chacune soit
12 MW au total
150 m en bout de pale



Env. 30 000 MWh
de production moyenne annuelle



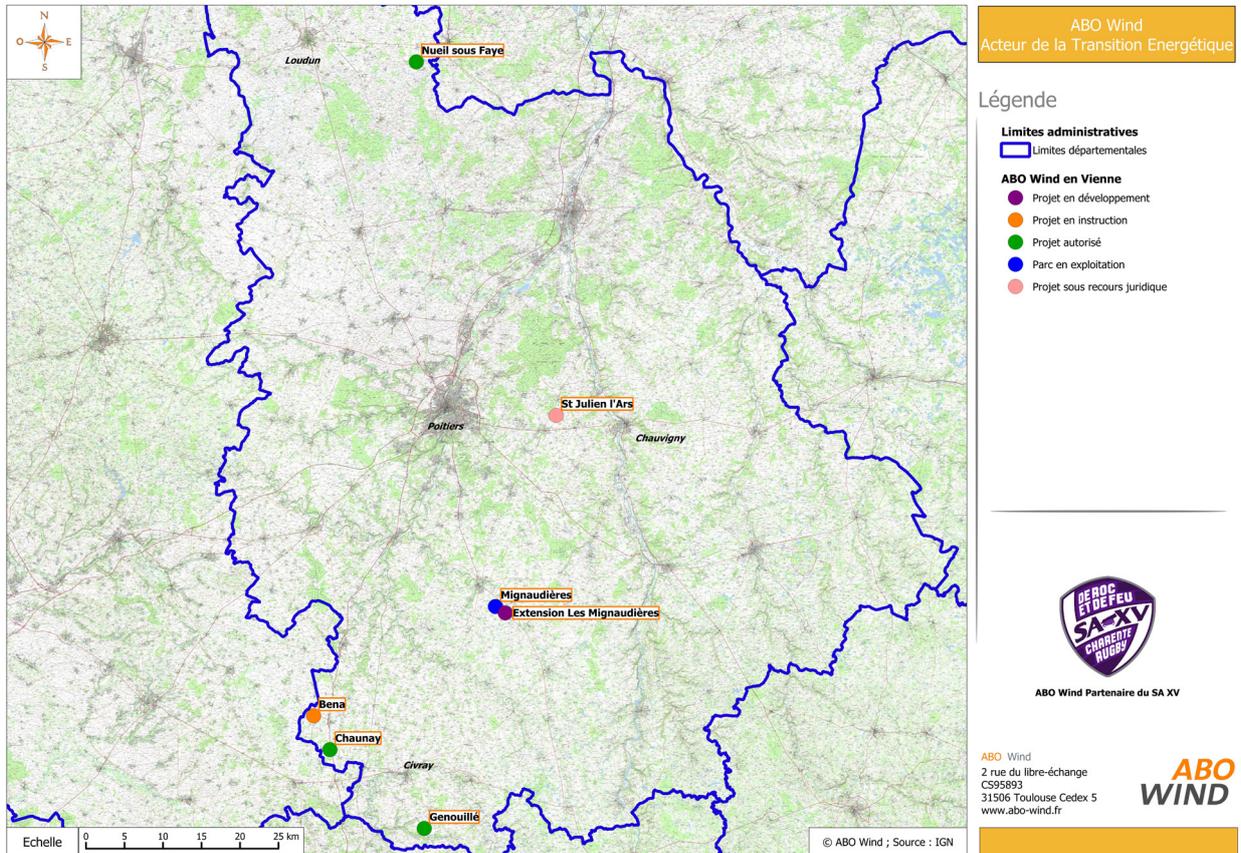
Env. 13 000 personnes
alimentées en électricité renouvelable,
soit près de la moitié des habitants de la
Communauté de communes du Civraisien
en Poitou



Retombées fiscales depuis 2016 :
17 648€ pour la commune
241 642€ pour la communauté de communes
89 436€ pour le département

ABO Wind en Vienne

ABO Wind a mis en service les 9 éoliennes de Chaunay le long de la N10 en 2018. Fruit d'un développement ayant débuté en 2009 en partenariat avec SERGIES, ce parc est un des nombreux exemples de projets de territoire réalisés et exploités par ABO Wind.



ABO Wind en France



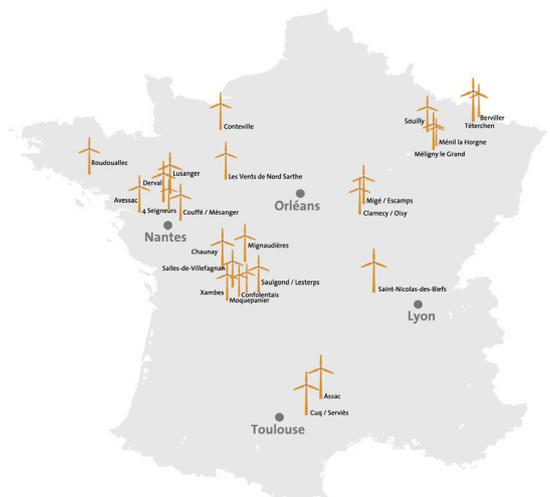
4 Agences



158 éoliennes



306 MW installés



Contacts

Responsable du projet
Valentin Pineau
Tél. : 05 32 26 13 72
valentin.pineau@abo-wind.fr

Responsable de la communication
Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

www.abo-wind.com/fr
@ABOWindFrance
ABO Wind SARL/France

ABO WIND
Tournés vers le futur